Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-253502603-20260930-CS_2026_66-DE

EAU DU PAYS DE FOUGÈRES

Comité Syndical du 30 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à 17h30, le Comité du syndicat Eau du Pays de Fougères, dûment convoqué, s'est assemblé dans la salle de réunion à l'étage au 10 rue Louis Lumière, sous la présidence de Monsieur COUASNON Hubert, Président.

Date de convocation : 26 septembre 2026 Date d'affichage : 26 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres : votants ↳ 17 présents ↳16 procuration ↳ 1

COLLECTIVITES	TITULAIRES	Présence	SUPPLEANTS	Présence
FOUGERES AGGLOMERATION (Production et Distribution)	BUFFET Roger	X	BOUFFORT Patrick	X
	COUASNON Hubert	X	CHATAIGNER Eric	
	DUCHATELET Catherine *(procuration de M. MIROUX)*	X	GUERIN Benoit	
	FESSELIER Gilbert	Excusé	LEBANSAIS Rémy	X
	FORET Alain	X	LEBOUVIER David	
	GILLES Christophe	X	LEFEUVRE Christian	X
	GODEUX Wilfrid	Excusé	LETOURNEUR David	
	GUILLARD Hervé	Excusé	LEULIETTE Arnaud	
	JEANNE Aline	X	MARIE Patrice	
	LEFEUVRE Diana	Excusée	MARTIN Julien	
	MIROUX Yvan *(pouvoir à Mme DUCHATELET)*	Excusé	POTIER Denis	
	POSTE Olivier	X	SOULA Christophe	X
	SALMON Florian	X	TABURET Micheline	
Syndicat des eaux d'ANTRAIN (Production)	DUFEU Gérard	Excusé	HAMEL Eric	
	GORE Laurent	X	LE GAC Matthieu	
	HOUDUS Emmanuel	X	NGUYEN-QUAN Christian	Excusé
Syndicat des eaux du COGLAIS (Production)	GOUDAL Patrice	X	BRARD Hervé	
	GAIGNE Olivier *(procuration de M. JANVIER)*	X	LAIZE-BLANC Armelle	
	HAMARD Pierrick		LOISEAU Hervé	
	JANVIER Thomas *(pouvoir à M. GAIGNE)*	Excusé	PRIOUL Joëlle	
	MANCEAU Denis	X	REGNAULT Pascal	Excusé
Commune de CHAUVIGNE (Production et Distribution)	FRETAY Thierry	X	PICHOT Sylvie	
Commune de RIMOU (Production et distribution)	TISON Yves	X	DARDENNES Stéphane	
Commune de ROMAZY (Production et Distribution)	BATTAIS Loïc	X	DUBOIS DE LA COTARDIERE Valentin	
Commune de ST-REMY-DU-PLAIN (Production et Distribution)	COQUELIN Emile	X	RAPINEL Stéphane	

Assistaient également à la séance : Mmes MISERIAUX Jessica et JUTZET Céline, SEPF
M. ISAMBERT Christian, SMG Eau35

Secrétaire de séance : M. GILLES Christophe

Mme LEFEUVRE Diana et M. FESSELIER Gilbert sont excusés jusqu'à la délibération n°2026.67.

*****

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-253502603-20260930-CS_2026_66-DE

N°2026.66 : AVENANT N°1 – PLUS-VALUE MARCHE DE TRAVAUX SUR EX-SECTEUR VALLEE DU COUESNON – CISE TP

****

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat des Eaux de la Vallée du Couesnon a transféré sa compétence distribution de l'eau potable à Eau du Pays de Fougères à compter du 1er janvier 2026. Ce transfert implique notamment que les marchés publics engagés par le SEVC sont automatiquement transférés au Syndicat.

Un dossier de consultation avait été mis en ligne selon la procédure adaptée le 28 octobre 2025 concernant le programme de travaux de renouvellement du réseau AEP sur les années 2025 et 2026 par le SEVC. A l'issue de la remise des plis, fixée le 26 novembre 2025, six entreprises avaient déposé une offre technico-économique.

Par délibération n°25.07 du 28 novembre 2025, le Comité Syndical du SEVC a attribué le marché de travaux à l'entreprise CISE TP pour un montant de 350 990,00 € HT.

Le programme de travaux est réparti comme suit :

Tranche	Communes	Situations géographiques	Travaux
Ferme	Chauvigné (35490)	La Goussardaie – Le Moulin de Boismine	Renouvellement du réseau d'eau et modification de l'alimentation en eau potable
Conditionnelle	Chauvigné (35490)	La Croix Robin – Les Haiches	Renouvellement du réseau d'eau et modification de l'alimentation en eau potable
Ferme	Chauvigné (35490)	La Croix Robin – Les Haiches	Sondage
Ferme	Saint-Ouen-des-Alleux (35140)	RD20 – carrefour route de St Christophe de Valains à Melleray	Renouvellement du réseau d'eau

Depuis le démarrage des travaux, des adaptations techniques se sont avérées nécessaires afin de répondre aux contraintes rencontrées :

- Utilisation d'une trancheuse privilégiée pour la pose de conduite au niveau de La Croix Robin à Chauvigné afin de préserver la voirie récemment rénovée, soit un surcoût de + 4 638,28 € HT ;
- Réévaluation des réfections définitives pour les chantiers de la Goussardaie et de Saint-Ouen-des-Alleux suite aux prescriptions du Conseil Départemental, soit un surcoût de + 1 562,43 € HT ;
- Interdiction par le Conseil Départemental de réaliser une tranchée ouverte sous chaussée nécessitant la pose de conduite en forge dirigé, soit un surcoût de
  + 2 850 € HT ;
- Evolution significative du coût des matières premières et du carburant en raison de l'instabilité géopolitique au Moyen-Orient impactant les prix initialement prévus au DQE, soit une augmentation des charges de + 5 949,29 € HT pour l'entreprise.

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°2025.07 du Comité Syndical du SEVC en date du 28 novembre 2025, attribuant le marché de renouvellement du réseaux AEP – programme 2025-2026 à l'entreprise CISE TP

Vu l'arrêté préfectorale du 23 décembre 2025 modifiants les statuts du Syndicat suite au transfert de la compétence « Distribution d'eau potable » du Syndicat des Eaux de la Vallée du Couesnon ;

Vu l'avis du Bureau Syndical du 16 septembre 2026 ;

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-253502603-20260930-CS_2026_66-DE

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** la passation d'un avenant n°1 en plus-value de + 15 000,00 € HT au marché de travaux conclu avec l'entreprise CISE TP, portant le nouveau montant du marché à 365 990,00 € HT ;
- **D'AUTORISER** le Président ou le Vice-président délégué à signer l'avenant n°1 correspondant ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Le secrétaire de séance
Christophe GILLES

Fait et délibéré à La Selle en Luitré
Le 30 septembre 2026
Pour extrait certifié conforme,
Le Président, Hubert COUASNON